



## Achat-revente sans garantie de reprise par fournisseur

Par **GreenMarie**, le 16/12/2008 à 17:00

Bonjour,

voici ma situation :

on me propose de faire partie d'un réseau de revendeurs de sites internet. Le principe est le suivant :

j'achète à mon fournisseur une application qui permet de créer des sites internet, avec un pack de 10 sites, que je revends à l'unité à mes clients. Je vends chaque site avec une prestation de service (conseil sur l'ergonomie et le contenu, création et mise en ligne du site, hébergé chez mon fournisseur).

Selon la proposition commerciale que me fait ce fournisseur, le pack de 10 sites est à régler à 30 jours net. D'après mes calculs je pourrais récupérer la somme investie en vendant 2 à 4 sites (cela dépendant de la prestation de service effectuée auprès de mes clients).

Cependant rien ne garantit que je réussirai à vendre et mon fournisseur ne prévoit pas de reprendre mes invendus.

C'est sur ce dernier point que je m'interroge : ce système est-il légal ? Quel recours puis-je avoir en cas de difficulté de paiement ? Dois-je contracter une assurance professionnelle (sachant que je compte exercer cette activité en portage salarial) ?

Sur le site de ce fournisseur et sur la proposition commerciale qui m'a été adressée, il n'y a aucune Conditions Générales de Vente. Dois-je me méfier ?

Il ne me manque que ces informations pour décider ou non de me lancer. Je vous remercie donc d'avance pour toute réponse à ces questions.